

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Nombre de Conseillers en exercice : 18
Nombre de Conseillers Présents : 11
Nombre de Procurations : 6
Nombre de suffrages exprimés : 17
Nombre de voix représentées par les suffrages exprimés : 66

VOTES : Contre : 0 Pour : 17
Date de convocation : 23 juin 2023

DÉLIBÉRATION N° 4.3 AFFECTATION DU RESULTAT 2022 BUDGET PRINCIPAL (SPA)

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 30 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente juin, à dix heures et trente minutes, le Comité syndical s'est réuni en Séance Plénière, en son siège, à Saint-Nazaire, sous la présidence de Lydia MEIGNEN, Présidente du Syndicat mixte Les Ports de Loire-Atlantique.

ETAIENT PRESENTS : Lydia MEIGNEN, Laurent DUBOST, Christiane VAN-GOETHEM, Séverine MARCHAND, Claude CAUDAL, Jean MONTAVILLE, André BOUCHER, Christine LE RIBOTER, Isabelle DELANOY-CORBLIN, délégués titulaires, Jean-François RICARD, délégué suppléant, Didier MARION, représentant

ETAIENT ABSENTS : Jean-Luc SECHET, pouvoir à Lydia MEIGNEN, Sylvie GOSLIN, pouvoir à Christiane VAN-GOETHEM, Daniel ELOI, pouvoir à Laurent DUBOST, Patrick HUGUET, Eloïse BOURREAU-GOBIN, pouvoir à Séverine MARCHAND, Jean-Michel BRARD, pouvoir à Jean MONTAVILLE, Didier CADRO, pouvoir à Didier MARION, Michelle QUELLARD, pouvoir à André BOUCHER, Philippe CAILLON suppléé par Jean-François RICARD

Secrétaire de séance : Christiane VAN-GOETHEM

.....

Vu le code général des collectivités territoriales,

Entendu le rapport de la Présidente,

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 fait ressortir un excédent de + 591 719,51 €.

À noter qu'il est supérieur au montant du virement de la section de fonctionnement prévu au titre de l'exercice budgétaire 2022 (chapitres 021 et 023), qui était de 244 000€.

Total des recettes 2022 de la section de fonctionnement :	3 322 460,62 €
Total des dépenses 2022 de la section de fonctionnement :	2 730 741,11 €
Soit un résultat de fonctionnement 2022 de :	591 719,51 €

Soit un solde de clôture de la section de fonctionnement excédentaire de : 591 719,51 €

Reprise excédent d'investissement 2021 : 13 074 948,26 €

Total des recettes 2022 de la section d'investissement :
 Total des dépenses 2022 de la section d'investissement :
 Soit un résultat d'investissement 2022 de :

Soit un solde excédentaire d'exécution de la section d'Investissement de : 6 730 867,14 €

Le solde global des 2 sections est excédentaire de : 7 322 586,65 €

Compte tenu des incertitudes qui pèsent aujourd'hui sur la récupération de créances importantes auprès d'un titulaire d'un contrat de concession, il est proposé de reporter en totalité le résultat de fonctionnement, soit 591 719,51 €, sur la section de fonctionnement au compte R002.

LE COMITE SYNDICAL

Après en avoir délibéré :

- Adopte le projet d'affectation du résultat 2022 du budget principal selon les modalités suivantes :

COMPTE ADMINISTRATIF 2022	EURO
SOLDE D'EXÉCUTION D'INVESTISSEMENT N-1	
Dépense 001 (a) (besoin de financement)	
Recette 001 (excédent de financement)	+ 6 730 867,14
SOLDE DES RESTES À RÉALISER N-1	
INVESTISSEMENT	
Besoin de financement (b)	+ 10 000
Excédent de financement (1)	
FONCTIONNEMENT	
Déficit	
Excédent	
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT N-1	
Résultat de l'exercice (précédé du signe + ou -)	+ 591 719,51
Résultat antérieur reporté (ligne 002 du compte administratif N-1), précédé du signe + ou -	
Résultat à affecter	
AFFECTATION	+ 591 719,51
1) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum, couverture du besoin de financement de l'investissement (a))	
2) Report en fonctionnement R002 (2)	+ 591 719,51

Fait et délibéré à Saint-Nazaire, en séance publique,
 Le 30 juin 2023

POUR EXTRAIT ET CERTIFIÉ CONFORME

LA PRÉSIDENTE D
LES PORTS DE PLA
DE LOIRE-

Envoyé en préfecture le 05/07/2023
Reçu en préfecture le 05/07/2023
Publié le
ID : 044-200091007-20230630-2023_6_4_3-DE



Lydia MEIGNEN

